



Evaluation des Pratiques Professionnelle (EPP) , mesurer la pertinence des plans de soins à domicile. Gérer son cabinet vers la certification périodique.



Public concerné

IDE en exercice libéral
(titulaire ou remplaçante)
Sans prérequis ;

Nos formations sont
accessibles aux
personnes présentant un
handicap (Nous
contacter)



format et durée

Classe virtuelle synchrone.

**2 jours de formation pour
un total de 14h + 2h non
connectées (Audit)**

Méthodes pédagogiques
interactives, apports
scientifiques et
réglementaires, échanges
dirigés , étude de cas...
avec des intervenants
experts du sujet et de la
pédagogie d'adultes.



financement

Dans le cadre du DPC,
gratuite et indemnisée 532
euros après validation sur le
site de l'ANDPC. (Hors
remplaçante)

Hors DPC, 300 euros par
journée de formation, soit
600 € susceptible d'être
remboursé par le FIF-PL
après réalisation d'une
demande individuelle

 **09.50.13.11.11**



 contact@actechange.com

 www.actechange.com

Contexte & enjeux

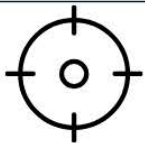
La certification des professionnels libéraux impose aujourd'hui d'analyser et de questionner ses pratiques professionnelles.

Ce programme de DPC va vous initier à la démarche qualité à travers la saisie d'un audit clinique ciblé.

Il vous permet d'identifier et de corriger les écarts et de sécuriser vos prises en charge en intégrant une gestion des risques adaptée à votre exercice.

La formation, interactive et ancrée dans votre quotidien, s'appuie sur des cas concrets et un premier audit clinique réalisé en classe virtuelle.

Elle vous engage durablement dans une dynamique d'amélioration continue au service de la qualité des soins et de la satisfaction des patients.



Objectifs

- **S'approprier la démarche qualité** pour se préparer sereinement à la certification professionnelle.
- **Évaluer ses pratiques** de soins afin de sécuriser et améliorer la pertinence des plans de soins.
- **Analyser ses pratiques** à travers un audit clinique.
- **S'inscrire dans une dynamique continue d'évaluation** pour faire évoluer durablement son exercice.
- **Maîtriser les recommandations et les outils professionnels** afin d'ajuster ses pratiques avec justesse et autonomie.



Passez à l'action et structurez durablement l'évaluation et l'amélioration de vos pratiques professionnelles.

Cette formation vous donne des outils concrets pour sécuriser vos prises en charge et faire évoluer votre exercice dès maintenant.

Dates



26-27 mars 2026

11 -12 mai 2026

2 -3 avril 2026

4- 5 juin 2026